

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre Éducatif le Platinum (2015) Inc.	Numéro de permis 2015401	Date d'inspection Le 19 juillet 2024	
Nom de l'établissement Centre éducatif le platinum (2015) inc.		Numéro de téléphone (506) 855-9000	
Adresse 355 rue Amirault Dieppe NB E1A 1G1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Les éléments suivants ont été observés :

- Le ratio enfants-personne éducatrices
- Les vérifications du casier judiciaire/vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, certificat de secourisme valide et un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide, les descriptions des fonctions et responsabilités a été vérifié auprès des nouveaux membres du personnel.
- La routine quotidienne; des jeux à l'extérieur ont eu lieu avec une température de 25 avec humidex au moment de l'inspection. Des bouteilles l'eau sont disponible pour les enfants, la collation servie toutes les trois heures et un moment de détente animé par une personne éducatrice a eu lieu au moment de l'inspection.
- Les effets personnels des enfants sont bien identifiés au moment de l'inspection de surveillance.

Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a pu observer la période des jeux libres à l'extérieur, la collation et une période de détente.

Une discussion a eu lieu avec la personne responsable sur les lieux au sujet des copies du document Divulgarion des résultats de la vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables.

La mentore en assurance de la qualité a observé au moment de l'inspection une interaction positive entre les enfants et les personnes éducatrices.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 19 juillet 2024

Date

original signé par
Audrée St-Coeur

Le 19 juillet 2024

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date